

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2013-71 en date du 12/12/2013 concernant le contrat d'assurance statutaire du personnel 2014 :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 12 Décembre 2013, à 20H30, suivant convocation en date du 05 Décembre 2013, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

M. BABAUDOU Pascal a été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	10	2	10	12	12	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, FAUCHER Alain, DESROCHE Roger, DUCHEZ Michel, BABAUDOU Pascal, BERGER Thierry, PASQUET Christophe, HARGÉ Andrée, GILLES Dominique, ALAMARGOT Sylvie.

Représentés : MM. PAGO Corinne procuration à BABAUDOU Pascal, DUFOUR Aurore procuration à ALAMARGOT Sylvie.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de reconduire pour l'année 2014 le contrat d'assurance statutaire signé avec la Caisse Nationale de Prévoyance pour les agents permanents affiliés à la C.N.R.A.C.L.,
- **AUTORISE** le maire à signer le contrat correspondant, qui sera conclu pour un an et qui prendra fin le 31 Décembre 2014.

A La Geneytouse, le 16 Décembre 2013

Le Maire,

Jean-Claude LEBLOIS

